



Madagascar

Stangeline Ralambomanana
Ministre de l'Éducation Nationale



Président de la Commission Nationale pour l'UNESCO, ancien Conseiller Technique au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique de 2004 à 2007 et Maître de conférences à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Université d'Antananarivo), Madame Le Dr. Stangeline RALAMBOMANANA a été nommée Ministre de l'Éducation Nationale en avril 2008. Avant d'occuper ce poste, elle a été consultant et expert pour l'UNESCO et le Bureau International d'Éducation (BIE UNESCO). Diplômée de l'Université de Paris Sorbonne, elle a obtenu son doctorat en Etudes Ibériques et Hispano-américaines en 1985.

Une nouvelle école pour le monde de demain

Madagascar s'engage à réaliser dans les prochaines années les changements nécessaires pour offrir une éducation de qualité : la transformation de l'éducation ouvrira les portes de l'école à tous les enfants, y compris ceux vivant avec un handicap.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'apprentissage, et se référant au Plan EPT 2008-2012, le Ministère de l'Éducation Nationale met en oeuvre à partir de cette année des actions pilotes et progressives d'éducation inclusive, dans une première phase, 15 sur les 22 directions régionales de l'éducation nationale. Cette phase permettra d'inclure des enfants présentant des difficultés et déficiences motrices, sensorielles et mentales.

L'absence de données sur le nombre, l'état de déficience de ces exclus, leur importance en pourcentage par rapport à la population scolarisable, leur localisation par type de déficience ou de fragilité, nécessite un recensement des enfants de 0 à 14 ans au niveau des sites cibles. Un état des lieux ciblant les enfants travaillant dans les mines sera effectué.

Il s'agit de mettre en place l'éducation inclusive au niveau de 408 écoles primaires publiques, de renforcer les compétences des responsables au niveau des régions et des circonscriptions scolaires, des directeurs d'écoles, des enseignants en la matière.

Une zone pilote est en cours de mise en place dans une région (l'Itasy). Cette initiative est le fruit de la collaboration entre le Ministère de l'Éducation Nationale et l'ONG Handicap International dans le cadre du projet « Promotion et amélioration du droit et de l'accès à l'éducation pour les enfants en situation de handicap à Madagascar ».

54 classes intégrées (au niveau d'une école ordinaire) réparties sur le territoire sont déjà fonctionnelles, dans lesquelles des enfants en situation de handicap mental ont pu bénéficier, depuis 2005, de projets éducatifs individuels.